**Règlement du trail du 14/04/18 à Charency-Vezin**

**Pour le canicross, voir le règlement spécifique sur www .etafos.fr**

Organisateur

Les courses sont organisées par le Comité des Fêtes de Charency-Vezin (Association Développement Loisirs)

Parcours

Trail et canicross de 12 km et 20 km  : 1 boucle empruntant des chemins de campagne et forêt. Courses chronométrées.

Des panneaux indiqueront les bifurcations pour chaque parcours et le kilométrage. Des ravitaillements en eau sont prévus.

Lieu :

Le rendez-vous avant le départ est donné à la salle des fêtes, grand-rue à 54260 Charency-Vezin. Renseignements au 06.68.23.08.09.

Préinscriptions :

Les formulaires pour les pré-inscriptions sont téléchargeables sur [www.etafos.fr](http://www.etafos.fr) et sont à renvoyer chez Stéphanie NEVEU 8bis rue Bon-Pont 54260 CHARENCY-VEZIN. Le paiement se fait par virement, chèque ou espèces.

Horaires de départ :

Trail de 12 et 20 km : départ à 16H

Canicross : 3 chiens toutes les minutes à partir de 16H15

Inscriptions :

De préférence en ligne jusqu’au 13 avril à 20H.

Sinon, possible sur place le 14 avril de 15H à 15H30.

Tarifs :

Trail de 12 km : 8€

Trail de 20 km : 10€

Canicross de 12 km : 10€

Canicross de 20 km : 12€

Participants

Les courses sont ouvertes à tous sous réserve d’être en possession d’une licence FFA, FFtri, FSCG, UFOLEP et FSCF ou d’un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition (- d’1 an). **Sinon, possible sans classement.**

Age au 31/12/18 pour les différents parcours :

* A partir de 16 ans pour les parcours de 12km (2002 et avant)
* A partir de 18 ans pour les parcours de 20km (2000 et avant)

Assurance

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile.

Les licenciés sont assurés pour leurs propres dommages via leur licence personnelle.

Nous conseillons aux participants non licenciés de souscrire une assurance couvrant leurs propres dommages résultant de la pratique de la course à pied.

Classement, trophées et photos

Tous les participants ayant un certificat médical seront classés. Les résultats et les photos prises pendant l’événement seront publiés sur internet. Toute personne souhaitant s’opposer à la mise en ligne de ses résultats et/ou photos devra en informer expressément l’organisateur.

Des trophées seront remis aux 3 premiers de chaque course avec différenciation hommes-femmes.

Sécurité et assistance médicale

Les parcours ont été étudiés afin d’éviter au maximum aux coureurs d’emprunter la voie publique. La sécurité sera assurée par des signaleurs. Toutefois, nous rappelons que chaque coureur doit être très vigilant quand il emprunte une route ouverte à la circulation routière.

Une convention avec une équipe de secours professionnelle est signée. Nous recommandons à chaque coureur de prendre note du numéro de secours à appeler en cas d’urgence et les invitons à signaler tout coureur en détresse le plus rapidement possible.

Recommandations : matériel à prévoir et infos utiles

Matériel vivement conseillé : chaussures de trail, collation sucrée ou salée, sifflet, couverture de survie, coupe-vent, téléphone portable, lampe frontale.

Système d’hydratation obligatoire : poche à eau ou possibilité de prendre un gobelet avec une caution d’1€ avant le départ. Les ravitos ne sont pas équipés de gobelets.

Noter le numéro de secours et celui de l’organisateur.

Remplir une fiche avec son nom, prénom, le traitement médical en cours, ses allergies, et la garder sur soi.